

## Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/425 7 décembre 2002

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS

Présidence : Portugal

## 425ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date: Samedi 7 décembre 2002

Ouverture : 13 h 10 Clôture : 17 h 30

2. <u>Présidence</u>: M. F. Seixas da Costa

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PRESENTATION DE PROJETS

DE DOCUMENTS AU CONSEIL MINISTERIEL

Présidence, Danemark-Union européenne, Biélorussie, Royaume-Uni, Fédération de Russie, République tchèque, Moldavie, Pologne, Etats-Unis d'Amérique, Géorgie, Suisse, Allemagne

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision No 513 (PC.DEC/513) sur la présentation de projets de documents au Conseil ministériel; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

République tchèque (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire 1 à la décision), Slovaquie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire 2 à la décision), Pologne (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire 3 à la décision), Géorgie, Fédération de Russie, Allemagne, Turquie

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Attentat contre le Président du Turkménistan : Danemark-Union européenne (la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/992/02), Turkménistan
- b) Questions de protocole : Danemark-Union européenne, Présidence
- 4. Prochaine séance :

Jeudi 12 décembre 2002 à 10 heures, Grosser Redoutensaal